

**BULLETIN D'INSCRIPTION***Du 8 juillet au 23 août 2019***Les bulletins incomplets ne seront pas pris en considération****Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00****La Cure d'Air**

durant les 7 semaines de vacances scolaires.

La Cabane des Scouts de la Roselièredurant les 2 premières semaines et les deux dernières semaines de vacances scolaires
(du 8 au 20 juillet et du 12 au 23 août 2019).**Enfant(s) à inscrire**

Nom	Prénom	Sexe (F/M)	Date de naissance

Coordonnées des parents

Nom	Prénom	Téléphone (merci de nous fournir un numéro où vous êtes joignable durant la journée)

Adresse (complète avec NPA et localité)

E-mail

Remarques utiles à l'encadrement de votre (vos) enfant(s) : allergies, repas spéciaux, problème de santé, comportement, etc...)

Baignade Avec manchons Sans manchons

**Inscription semaine(s) et horaires****Il sera tenu compte du souhait du lieu d'accueil indiqué dans la mesure du possible**

- | | | |
|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> semaine 1 – 8 au 12 juillet | <input type="checkbox"/> Cure d'Air | <input type="checkbox"/> Cabane des Scouts La Roselière |
| <input type="checkbox"/> semaine 2 – 15 au 19 juillet | <input type="checkbox"/> Cure d'Air | <input type="checkbox"/> Cabane des Scouts La Roselière |
| <input type="checkbox"/> semaine 3 – 22 au 26 juillet | | |
| <input type="checkbox"/> semaine 4 – 29 juillet au 2 août (fermé le 1 ^{er} août) | | |
| <input type="checkbox"/> semaine 5 – 5 au 9 août | | |
| <input type="checkbox"/> semaine 6 – 12 au 16 août | <input type="checkbox"/> Cure d'Air | <input type="checkbox"/> Cabane des Scouts La Roselière |
| <input type="checkbox"/> semaine 7 – 19 au 23 août | <input type="checkbox"/> Cure d'Air | <input type="checkbox"/> Cabane des Scouts La Roselière |

Merci d'indiquer l'heure d'arrivée et de départ de votre (vos) enfant(s):

Heure d'arrivée (entre 7h30 et 8h45) : _____

Heure de départ (au plus tard à 18h): _____

Tarifs (par semaine)

Enfants domiciliés à Yverdon-les-Bains	Frs 120.-
Dès le deuxième enfant inscrit la même semaine	Frs 100.-
Enfants domiciliés hors Yverdon-les Bains	Majoration de 20% des tarifs

Prestations

Le prix de la prestation inclut le petit déjeuner, une collation le matin, le repas de midi et le goûter.

Aide financière

Afin que les tarifs ne soient pas un obstacle à la participation de votre (vos) enfant(s), une demande d'aide financière dûment motivée par écrit doit être jointe au bulletin d'inscription.

Les familles bénéficiaires du RI et de l'EVAM doivent adresser leur demande directement auprès de leur assistant-e social-e.



Conditions d'inscription

Avoir entre 4 ans révolus et 10 ans.

La priorité est donnée aux enfants domiciliés à Yverdon-les-Bains.

Délai d'inscription: **30 avril 2019** ; les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

En cas d'annulation; un montant de Frs. 50.- sera facturé pour les frais de dossier.

Si l'annulation intervient dans les 2 semaines avant le début du centre aéré, le 50% du tarif reste dû. Font exception les annulations pour raison médicale et attestées par un certificat médical. Dans ce cas, seul le montant de Frs 50.- sera facturé pour les frais de dossier.

Toute modification ou annulation de l'inscription doit être communiquée par écrit au Service Jeunesse et cohésion sociale.

Par sa signature, le/la soussigné(e) déclare:

- ✓ que tous les renseignements fournis et figurant dans le présent bulletin d'inscription sont exacts;
- ✓ que chaque enfant est en bonne santé et assurés contre la maladie et les risques d'accident pouvant survenir durant le séjour, ainsi qu'en matière de responsabilité civile;
- ✓ Avoir pris connaissance et accepter les conditions d'inscription.

Lieu et date:

Signature du représentant légal:

Merci de retourner ce bulletin d'inscription dûment rempli et signé à :

Service Jeunesse et cohésion sociale

Centre aéré

Rue de Neuchâtel 2

1400 Yverdon-les-Bains

Ou au format PDF à l'adresse suivante : vacances@yverdon-les-bains.ch